

# Ultra urgent

Nicolas Miguet et Associés sa

**FR0010500363 MLNMA**

Moulin de la Tour Grise  
91, rue du Moulin de la Tour Grise  
27130 VERNEUIL-D'AVRE-ET-D'ITON

<http://www.nicolas-miguet-et-associes.fr/>

Verneuil-sur-Avre, le 7 mai 2020

Madame, Monsieur, Chers Associés,  
Chers abonnés de [www.bourse.fr](http://www.bourse.fr)

Fidèle à notre politique traditionnelle de transparence, je vous prie de trouver ci-dessous le communiqué relatif aux résultats 2019 de Nicolas Miguet & Associés (**FR0010500363 MLNMA**) et à notre activité sur les quatre premiers mois de 2020 (impact Covid-19, selon les recommandations de l'AMF).

Bonne lecture à vous, votre toujours dévoué,

Nicolas MIGUET, PDG  
Nicolas Miguet et Associés SA

# NICOLAS MIGUET & ASSOCIES S.A.

RCS Evreux B 438 055 253

Siège social : Moulin de la Tour Grise 27130 Verneuil-d'Avre-et-d'Iton

## ***Lettre à nos associés, à nos lecteurs, à nos clients- associés et futurs associés, si tel est leur désir.***

Verneuil, le 7 mai 2020.

**A l'attention de :**

**Madame, Monsieur,**

**Je viens par la présente vous informer des dates importantes qu'il convient de retenir d'ores et déjà, et aussi, succinctement, de la vie de notre entreprise commune.**

**En 1er : les dates à retenir.**

**1.** Votre conseil d'administration s'est tenu lundi 4 mai 2020 avec à l'ordre du jour l'arrêté des comptes du 29ème exercice social de votre entreprise : 2019. Une proposition vous sera faite pour le dividende au titre de cette année 2019.

**2. Merci de réserver dès à présent la date du samedi 13 juin 2020 à 14h00 pour la tenue de nos Assemblées générales,** Hôtel de Bournonville, 598, rue de la Madeleine à Verneuil-sur-Avre (27). Notez que cette AG se tiendra physiquement avec respect des "gestes barrières" (espacement, masques...). Votre présence sera appréciée. Déjeuner buffet le midi (réservation impérative). Comme chaque année, l'AG de NMA sera précédée en matinée par celle de l'association Arare (dès 10h00) et elle sera suivie en soirée par le traditionnel « dîner-débat » organisé par le RCF.

## En 2e : quelques rappels utiles.

**1. Dans « Nicolas Miguet et Associés », il y a le mot « Associés ».** Un « associé » ne doit pas être « venu par hasard, parce qu'il a vu de la lumière ». **Nous faisons une entreprise très spécifique** : la publication, au profit d'une communauté de lecteurs, d'informations vérifiées, parfois urticantes, souvent avec un petit talent de plume et de l'humour en prime, lesquelles informations ne doivent rien à personne et ne sont financées que par les lecteurs. La lettre **La Bourse** comme **L'Hebdo BoursePlus** et l'audiotel apportent au lecteur ou à l'auditeur des opinions, des conseils, des analyses... **et le lecteur réinformé par nos soins prend ses décisions pour l'organisation de son patrimoine ou la gestion de son portefeuille** en fonction de la réflexion qu'il se fait, de ses impératifs à lui. Nous avons comme métier de lui apporter des outils efficaces (*y compris en ayant noué il y a une quinzaine d'années un partenariat avec Claresco, un intermédiaire de qualité, qui donne toutes satisfactions aux près de 2.000 lecteurs qui y ont ouvert un compte*), pas de gérer à sa place.

**2. Un « Associé » a des droits. VOS DROITS SONT** : Un « associé » touche une part des bénéfices sous la forme de dividende annuel, lorsque l'AG des actionnaires de NMA décide d'en verser. Sous condition d'avoir au moins mille titres au nominatif (pur chez CACEIS, zéro droit de garde en prime, ou administré via son intermédiaire ordinaire), tant que cette condition est respectée, bénéficie de 100 à 420 euros (selon durée) de réduction sur le tarif de ses abonnements (réabonnements) à la lettre La Bourse, de 7 à 30 euros (selon la durée choisie) sur le tarif de ses abonnements (réabonnements) à L'Hebdo BoursePlus, de 10 euros (50 conseils) ou de 30 euros (100 conseils) sur les « recharges » de la carte GNM (audiotel, via [bourse.fr](http://bourse.fr) ou tel : 01 70 262 262).

**3. Un « Associé » a des devoirs. VOS DEVOIRS SONT SURTOUT MORAUX : Un « associé » doit aider son entreprise à prospérer et à se développer. Il est assez extravagant de constater que certains associés ne sont pas (ne sont plus) abonnés à nos publications.** Que ce soit sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter...), dans votre entourage ou en toutes occasions (voisins, amis, famille...) il est facile et peu coûteux, voire gratuit

(partage de nos courriels avec le sommaire de nos publications...) de faire connaître nos publications, qui ne sont jamais citées par les médias « mainstream » (stipendiés, subventionnés, filiale de grands groupes...voire les trois). Un « associé » doit être le commercial, sinon le militant de notre entreprise commune. Si chaque associé gagne un abonnement à l'Hebdo BoursePlus chaque trimestre, notre diffusion augmentera vigoureusement. C'est l'intérêt collectif, comme votre intérêt particulier. Je déplore l'extrême passivité de l'immense majorité d'entre vous, qui ne participent pas à l'AG annuelle (présence physique ou envoi de pouvoir) et se contentent... d'appeler l'entreprise juste pour savoir quand sera payé le dividende annuel. Mobilisez-vous comme je le fais car vous en avez la capacité !

**4. Un « Associé » n'est pas prisonnier mais il doit respecter des règles. L'action est cotée sur un marché « de fixing »:** que ce soit à l'achat (pour devenir actionnaire ou pour compléter sa ligne), un « associé » doit donc exclusivement passer des ordres à cours défini (ce que l'on appelle aussi « cours limité »). Dans le cas contraire, un ordre de vente peut amener le titre « au tapis » et un ordre d'achat, au contraire, peut amener une flambée irraisonnable. **IL FAUT EXCLURE ABSOLUMENT LES ORDRES PASSÉS « AU MIEUX »** sur FR0010500363 MLNMA

**5. Comme je vous l'avais déjà indiqué,** notamment en juillet 2019, suite à la publication des excellents résultats de 2018, les bureaux des associations RCF et Arare, qui avaient ramassé des titres lorsque des ventes « au pire » avaient amené le cours « au tapis » ont décidé de céder tout ou partie de leurs lignes au prix de 4,50 euros l'action. Sur la période considérée, 164.805 titres MLNMA ont été vendus, soit 46,79% des échanges en juillet et août 2018. Le solde des deux lignes en question est toujours disponible à la vente au même prix, ce qui peut permettre à de nouveaux associés d'arriver si tel est leur désir.

En 3e : un point sur 2019 et sur les quatre premiers mois de 2020.

Suite à la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue lundi 4 mai, le communiqué ci-dessous a été diffusé :

Verneuil-sur-Avre, le 5 mai 2020.

Communiqué de presse :  
Résultats annuels 2019 de Nicolas Miguet et Associés SA,  
quatre premiers mois de 2020.

**Hausse de +56,27%  
du bénéfice net,  
bien que NMA soit une des  
seules entreprises  
de presse en France à  
PAYER des impôts plutôt  
que de récolter des  
subventions publiques.**

**Dividende maintenu.** Poursuite de la progression sur le premier quadrimestre de 2020.

*"L'indépendance et le service des lecteurs payent"* (Nicolas Miguet).

**Le conseil d'administration** s'est réuni (par procédé de transmission électronique et téléphonique, vu la crise Covid-19 qui interdit une réunion physique) et a procédé **à l'arrêté des comptes 2019** de notre entreprise (comptes sociaux et comptes consolidés).

**Le résultat net consolidé s'est établi à 1.342.277,14 euros (contre 858.945,36 euros en 2018) après impôts de 448.426,50 €, sur un total des produits de 6.556.414,98 euros. A noter que, depuis mars 2019, les fonds de commerce de notre filiale QPE SA ont été mis en location-gérance auprès de NQP Sarl, à ce titre, et depuis cette date, QPE SA encaisse des loyers au titre de cette location-gérance mais n'exerce plus l'édition de nos publications en direct. Ce très beau résultat a été obtenu malgré une forte augmentation des impôts (il n'y a plus de reports déficitaires, 1,01 million € d'impôts payés en deux ans et zéro subvention publique), la marge nette est de 44,57% du CA.** Le conseil d'administration a décidé de proposer un dividende inchangé au titre de l'exercice 2019 (le coupon avait été augmenté de +50% en 2018 au titre de 2017). Sans compter les plus-values latentes, les réserves en liquidités, valeurs mobilières de placement et autres investissements représentent plus de trois années du chiffre d'affaires.

Les perspectives de 2020 sont bonnes. Sur les quatre premiers mois de 2020, le conseil d'administration de notre entreprise constate que le nombre moyen des abonnés servis à la lettre **La Bourse a poursuivi son augmentation;** que la diffusion de **L'Hebdo BoursePlus** (*marchands de presse, abonnements, ventes Internet*) **a augmenté malgré la fermeture de nombreux points de vente de presse** et que le nombre moyen des appels constatés sur les différents services audiotels (**kiosque 0899 702 999, 3248**, via les numéros dédiés aux cartes GNM ou nos sites Internet) **est encore en forte hausse. Sur les quatre premiers mois de 2020, le chiffre d'affaires encaissé sur nos sites Internet explose avec +272,52% et des records historiques** tant pour ce qui concerne les prises d'abonnements (lettre La Bourse et L'Hebdo BoursePlus) que pour les ventes au numéro de L'Hebdo BoursePlus **(+137% en un an)**. De 2016 à 2017 (4 premiers mois), la progression fut de +28,9%. De 2017 à 2018 (1er quadrimestre toujours) de +6,4%. De 2018 à 2019 de +15% ... et de +272,52% entre 2019 et 2020, **soit une multiplication par presque six en cinq ans.** La confiance de nos clients nous honore et nous oblige.

Les autres activités (produits du placement des réserves, essentiellement) sont toujours florissantes, dans la lignée de ce qui fut réalisé en 2017, 2018 et 2019. **Le conseil d'administration a salué l'excellence de ces résultats réalisés dans un contexte très difficile, sous les attaques,** avec une réactivité particulièrement forte de nos équipes, malgré les secousses multiples et les soucis de fabrication liés à la crise sanitaire.

**A la suite du conseil d'administration qui a procédé à l'arrêté des comptes,**

**Nicolas Miguet, PDG et fondateur, a déclaré :**

*"Je remercie nos désormais près de vingt-cinq mille lecteurs, auditeurs, clients et abonnés qui permettent, par leur fidélité et le bouche-à-oreille de maintenir, souvent contre des vents très hostiles, violents et dénigrants, et de développer un système d'information économique, politique et financière 100% indépendant en France. Nous n'avons ni subvention, ni actionnaire puissant pour combler les pertes, ni banquier, ni annonceur. **Au contraire d'autres publications, très lourdement subventionnées et dont les pertes sont compensées d'année en année par des actionnaires puissants, nous réalisons des bénéfices et nous payons des impôts en France.***

***Nous sommes condamnés à l'excellence et nos équipes n'ont qu'un seul patron : le lecteur.*** Je constate avec bonheur que l'indépendance et le service des lecteurs payent. Malgré les vents très hostiles qui n'ont jamais manqué et qui prouvent la pertinence de notre positionnement éditorial, ces résultats de 2019 et les quatre premiers mois de 2020 nous confortent et nous renforcent dans cette détermination à ne servir que nos lecteurs, qui trouvent dans nos publications des scoops, les éléments de réformation et les décryptages qui leur permettent de prendre de bonnes décisions, très fructueuses.

*La lettre **La Bourse** est entrée dans sa trente-quatrième année et **L'Hebdo BoursePlus** va fêter ses vingt-et-un ans en juin prochain. **L'audiotel**, créé au début de 1993, est une réussite unique dans la presse française, avec trois rendez-vous quotidiens. Cette réussite dans la durée est une exception notable dans la presse écrite".*

**L'Assemblée générale des actionnaires se tiendra physiquement (dans le respect des dispositions légales liées à la crise sanitaire) à Verneuil-sur-Avre (27) le 13 juin 2020 à 14h00, Hôtel de Bournonville 598, rue de la Madeleine. Tous les détails pour y accéder sont indiqués sur le site Internet dédié à l'information de nos actionnaires.**

Un point semestriel sera publié après le CA qui se réunira avant la fin de juillet 2020 pour examiner la situation du premier semestre (chiffres indicatifs non audités).

**Contact presse : Madame Emmanuelle LEFEBVRE  
e.lefebvre@gnm-sa.fr 01 44 29 64 65 (LD)**

**Dans l'espoir que cette très longue « lettre aux associés et aux lecteurs » vous aura apporté quelques informations utiles,**

**Dans la ferme attente de vous voir à l'AG du 13 juin 2020, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments toujours 100% dévoués à notre objet social : réinformer nos lecteurs, les éclairer, décrypter les informations et leur apporter des conseils directement utiles pour la gestion de leur patrimoine.**

Nicolas MIGUET,  
**P.D.G**

**Pour me joindre "en direct" : téléphonez au 3248 à 18h30 "pétantes" chaque jour du lundi au vendredi.**